



*Communiqué de presse
Paris, le 3 avril 2017*

80 000 logements sociaux franciliens rénovés grâce à l'éco-prêt logement social

L'éco-prêt logement social a été créé en 2009 pour aider les bailleurs sociaux à financer, à un taux bonifié, la rénovation énergétique de leurs logements les plus énergivores.

50 logements franciliens rénovés chaque jour

Début 2017, la barre des 80 000 logements sociaux franciliens rénovés avec cet éco-prêt a été franchie. 50 logements sociaux franciliens sont rénovés chaque jour, avec l'aide de cet éco-prêt, soit plus de 1 000 logements par mois.

Le coût moyen par logement rénové est de 32 500 €. Les travaux entrepris, grâce à cet éco-prêt, procurent un gain énergétique moyen de 56 %, dont bénéficient les locataires lors du paiement de leurs factures d'énergie.

Les opérations de rénovation énergétique, d'un montant de 2,6 milliards d'euros, toute taxe comprise, ont contribué à maintenir ou à créer plus de 3 000 emplois dans le secteur du bâtiment.

Une forte mobilisation des bailleurs sociaux

La forte mobilisation des bailleurs sociaux franciliens (**90 bailleurs sociaux** sont impliqués dans cet effort) ainsi que le taux de l'éco-prêt, très attractif depuis 2014, expliquent les performances exceptionnelles de ce prêt en Île-de-France.

Contacts presse

Préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris

01 82 52 40 25 / pref-communication@paris.gouv.fr

<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>

 [@Prefet75_IDF](https://twitter.com/Prefet75_IDF)